



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

MP.EIA/AC.1/2002/12
10 décembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Réunion des Parties à la Convention sur l'évaluation de
l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière

Groupe de travail spécial du Protocole relatif à l'évaluation
de l'impact sur l'environnement des décisions stratégiques

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SEPTIÈME SESSION

1. La septième session du Groupe de travail spécial du Protocole à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière relatif à l'évaluation de l'impact sur l'environnement des décisions stratégiques s'est tenue à Genève (Suisse) du 18 au 22 novembre 2002.
2. Des délégations des pays suivants y ont participé: Allemagne, Arménie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Kazakhstan, Lituanie, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Ukraine et Yougoslavie.
3. Des représentants de la Commission des Communautés européennes ont assisté à la réunion.
4. Les organisations internationales et non gouvernementales ci-après étaient également représentées: Programme des Nations Unies pour l'environnement (PAM-PNUE), Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (EURO-OMS), ECOGLOBE, ECOTERRA, Environment Experts Association, ECO Forum européen, Institute of Occupational Medicine and Environmental Health, International Association for Impact Assessment (IAIA) et Centre régional pour l'environnement (CRE).

5. La Réunion a été ouverte par M. Jerzy Jendroska, Vice-Président du Groupe de travail, au nom du Président, et par M. Terje Lind. M. Lind a repris la présidence le lundi 18 novembre à 15 heures.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour reproduit dans le document MP.EIA/AC.1/2002/11.

II. EXAMEN DU RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA SIXIÈME SESSION

7. Le Groupe de travail a pris note du rapport sur les travaux de la sixième session (MP.EIA/AC.1/2002/7).

III. ÉLABORATION D'UN PROJET DE PROTOCOLE RELATIF À L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DES DÉCISIONS STRATÉGIQUES

8. Le Président a présenté la version consolidée du projet de protocole relatif à l'évaluation de l'impact sur l'environnement des décisions stratégiques et a appelé l'attention de la Réunion sur les questions restées en suspens.

9. Le Groupe de travail a pu conclure le débat sur le projet de protocole relatif à l'évaluation de l'impact sur l'environnement des décisions stratégiques, à l'exception de deux questions restées en suspens au paragraphe 2 de l'article 4 et au paragraphe 2 de l'article 11.

IV. CLÔTURE DE LA SEPTIÈME SESSION

10. Le Président a remercié les délégations, qui avaient travaillé avec profit, et a indiqué qu'il serait nécessaire de tenir une brève réunion du Groupe de travail afin de mettre au point la version définitive du protocole, laquelle devrait être adoptée lors de la session extraordinaire de la Réunion des Parties en mai 2003 à Kiev. Le Groupe de travail a demandé au Bureau d'établir, avec le concours du secrétariat, une version consolidée plus élaborée pour sa prochaine réunion, prévue le 30 janvier 2003 à l'occasion de la prochaine réunion du Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement.
